

SERVICE TELEGRAPHIQUE

CANADA
Québec, 7—Hier, on débarquait du steamer Mississippi, à Québec-Sud, plusieurs animaux de race importée d'Europe.

ÉTATS-UNIS
New-York, 6—La "Marine National Bank" dont les bureaux sont installés dans Wall street a suspendu ses paiements ce matin.

Le passif est considérable. La suspension des paiements de la "Marine National Bank" a démolé les spéculateurs et la vieille maison de banque Grant et Ward se trouve affectée grandement par ce désastre.

Les directeurs de la "Marine Bank" disent que cette institution est soluble et qu'elle pourra reprendre ses opérations dans quelques jours. Ils attribuent ces embarras passagers aux insuccès que la banque a faits avec la maison Grant et Ward qui n'a pas fait honneur à ses obligations.

Résumé Télégraphique

—La fille du chef de police de police de Brooklyn est morte en dansant une valse dans un bal, hier soir.
—La reine Victoria a quitté Londres, hier, pour se rendre au château de Windsor. Sa santé est excellente.

LE "STATE OF FLORIDA."

Pointe-au-Père, 7.—Le SS. Titania de la ligne Donaldson, est arrivé à Glasgow à 5.45 heures ce matin. Il a à son bord 24 matelots du vapeur State of Florida, ce dernier ayant sombré au milieu de l'océan à la suite d'une collision avec une barque.

Québec, 7.—Le vapeur Titania, ayant à son bord 24 des hommes de l'équipage et passagers du State of Florida, est arrivé ici ce soir, à 8.15 hrs., et a continué sa route pour Montréal.
Vingt autres survivants de ce sinistre maritime sont en route pour Québec, à bord du navire norvégien Thersa.

Voici le rapport du commandant du Titania:
"Nous sommes partis de Glasgow le 25 avril; du 25 au 29, nous avons essuyé du gros temps; du 2 au 3 mai, brouillard; le 4, le brouillard s'est dissipé et nous avons doublé le Cap Race à dix heures du matin; le 8, dans l'après-midi, nous avons remarqué au large du Rocher aux Osseaux un navire qui faisait des signaux; nous nous sommes dirigés vers ce navire et avons rencontré à bord 24 des hommes de l'équipage et des passagers du State of Florida, puis nous avons continué notre route jusqu'à Québec.

CUEILLETES DU REPORTER

Lady Lansdowne part aujourd'hui pour Montréal.

L'eau de la rivière Ottawa monte rapidement à Pointe Fortune, et on craint une inondation.

Il y avait très peu de produits sur le marché de la basse-ville ce matin.

Deux chars chargés de bêtes à cornes sont partis pour Montréal, ce matin.

Quatre nouveaux magasins ont été ouverts sur la rue Sussex depuis le commencement de la semaine.

Deux constables ont été mis en devoir aux Chaudières depuis l'ouverture des scieries.

Le comité des marchés de la Corporation a fait, hier, l'inspection de tous les marchés de la ville.

Un conducteur du nom de Moore a eu deux doigts coupés en accablant les chars à Pembroke, hier.

Depuis l'ouverture de la navigation une quantité de 12,000,000 pieds de bois a été expédiée d'Ottawa aux États-Unis.

On déploie en ce moment la plus grande activité dans l'exploitation des mines de phosphate à Buckingham.

Les paroissiens de Saint-Jean-Baptiste ont appris avec peine la nouvelle de la démission de M. Louis Dauray, organiste de l'église Saint-Jean-Baptiste.

MM. Long et Sypher, de Philadelphie, sont arrivés à Ottawa dans le but d'entreprendre la construction du chemin de fer de la vallée de la Gatineau.

Rajotte, condamné à trois années de détention au pénitencier de Kingston pour faux commis à Ottawa il y a deux ans, sera mis en liberté dans le cours de ce mois.

MM. Ouimet, Doute et Laflamme, avocats de Montréal, et MM. Irvine, Casgrain, Languedoc et Cook, avocats de Québec, sont en ce moment à Ottawa, pour plaider devant la Cour Suprême.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les questions municipales importantes que M. R. J. Devlin traite depuis quelques jours dans une autre colonne de notre journal.

Savez-vous ce que l'on dit en mille, en cent, en un mot, que MM. Pigeon, Pigeon & Cie, rue Rideau, ont ce printemps un vase plus beaux assortiments d'Étoffes à robes de la ville.

Nous conseillons aux dames d'aller les voir, et surtout d'en acheter. 6 mai 5 ins.

Un grand nombre de citoyens sont partis de Montréal par train spécial, à trois heures, cette après-midi, pour venir assister au banquet de sir Charles Tupper, ce soir, à l'hôtel Russell.

La vente à l'ancien magasin magasin Draper se continue; nous attirons l'attention des personnes qui ont besoin de marchandises de printemps, car une réduction de trente pour cent sur toutes les marchandises est accordée à tous les acheteurs. M. F. X. Bédard, un des principaux commis de Montréal est chargé de fondre cet assortiment si considérable.

La police du gouvernement a fait une descente dans le magasin de M. J. B. C. Dunn, hier soir, on disait que ce monsieur avait plusieurs boîtes de dynamite en sa possession, mais après avoir examiné lieux on s'est aperçu que ces 100 boîtes ne contenaient que des papiers. M. Dunn vient de recevoir pour la fête de la reine.

Abandonné par les médecins.—"Est-il possible que M. Godfrey ait été guéri par un remède aussi simple?"

"Je vous assure que les Amers de Houblon seuls l'ont guéri; et il n'y a pas plus de dix jours que les médecins l'avaient abandonné en disant qu'il allait mourir."

"Eh bien! cela est remarquable, et je vais aller acheter de ce remède pour mon pauvre George. Je sais que le houblon a de bonnes qualités curatives."

Flateur et bien mérité.—On lit dans un journal important de la république voisine, le Critic, l'appréciation suivante d'une des maisons importantes d'Ottawa.

"Ce qui attire les yeux de tous les voyageurs qui arrivent à Ottawa par le chemin du Pacifique, c'est l'apparence coquette et fraîche du grand restaurant Iroquois, tenu par M. G. Gratton, en face de la gare Union. Il suffit de faire une visite à ce restaurant populaire pour se convaincre que c'est un des meilleurs restaurants en Amérique. Les liqueurs, cigares, vins, etc., sont de première qualité et servis avec la

plus grande courtoisie. Nous sommes persuadés que les Américains de passage à Ottawa, se feront un devoir de visiter cet important poste de repos où l'on trouvera tout ce qu'il faut pour restaurer les forces."
Il nous fait plaisir de concourir dans ce témoignage rendu par un journal important des États U. is.

ARBRES D'ORNEMENTS;

M. I. B. Tackberry, encanteur, offre en vente en ce moment un assortiment considérable d'arbres fruitiers d'ornement qu'il vendra à sa salle d'encan à des conditions très avantageuses.

Le public est invité à aller lui faire une visite. 8 mai 3 ins.

LA SOCIÉTÉ SAINT-PIERRE

L'assemblée générale de la société Saint-Pierre a eu lieu, hier soir, à sa salle ordinaire des séances. Après les affaires ordinaires et l'adoption du rapport financier pour l'année qui vient de s'écouler, on procéda à l'élection des officiers pour l'année courante et l'on obtint le résultat suivant:

Président, Alexis Foisy, réélu. 1er vice-président, Ant. Champaigne, réélu. 2e vice président, Isaïe Dazé, réélu.

Secrétaire-archiviste, Jos Beaudoin, réélu. Asst.-secrétaire archiviste, A. Ginguas.

Secrétaire correspondant, A. Lemay. Trésorier, L. Z. Chabot, réélu. Percepteur, J. Planchet, réélu. Comité d'enquête, G. Lachance, président; Honoré Villeneuve, Il Foisy, l'Éton, P. Landry, P. Régimbal et A. Guenet.

Chapelain, M. l'abbé Bouillon. Médecins, Drs P. Saint Jean, F. X. Valade, L. L. Voligny.

Gardiens de la salle, Ls Guenet. Pendant l'année qui vient de s'écouler 52 membres ont été admis. Le nombre total des membres qui composent la société est de 226. La société Saint-Pierre est dans un état très prospère.

COUR DE POLICE

[Présidence du juge O'Gará] Ottawa, 8 mai 1884.

Robert Benjamin, accusé d'avoir, en état d'ivresse, causé du désordre dans sa maison, est condamné à \$2 d'amende et \$1 de frais ou 8 jours de prison.

Anna Benjamin, accusée d'ivresse, est condamnée à \$2 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

John Maçon, pour insultes, est condamné à \$1 de frais.

Daniel Dorry, accusé d'avoir exposé sa personne, est condamné à \$20 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison.

AVIS SPECIAUX

Mesdames, si vous avez besoin de gants de chevreau pâles, nous vous conseillons d'aller chez Pigeon, Pigeon et Cie., rue Rideau, et vous trouverez de bons gants pour 25 cents la paire. 6 mai 5 ins.

Sirop des Enfants du Dr Godere—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreux pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Je viens de recevoir un magnifique choix de nouveaux patrons de Tapiserie, que je vendrai à des prix variant de 5 cents jusqu'à \$1.00 le rouleau. Une visite est sollicitée. P. C. Guillaume, No. 455 rue St-Jacques.

Pas de humbug—Encore un nouveau témoignage en faveur de la Valéria. Qu'on lise la lettre de M. Girouard, dans laquelle l'ex-député de Kent, reconnaît que cette inestimable préparation lui a rendu la chevelure qu'il avait perdue. Avec une pareille découverte il n'y a plus lieu de rester chauve. Avis à tous les intéressés.

A ce sujet, il est bon que nous prémissionions ceux qui font usage de la Valéria contre la disposition générale à en employer plus que la direction l'indique. Il est absolument nécessaire de se conformer strictement aux directions. L'excès est nuisible.

La question des licences

Ottawa 1er mai, 1884.

Monsieur, Il a plu à Son Excellence le gouverneur général de désavouer l'acte passé par la législature d'Ontario, intitulé: "Acte concernant les droits de licences" et inscrit au chapitre 35 des Statuts d'Ontario, 1884.

Je suis en conséquence chargé par le bureau des commissaires fédéraux des licences pour le district de la ville d'Ottawa d'avertir les intéressés que si la constitutionnalité de l'acte fédéral est, à une date prochaine, maintenue par la Cour Suprême, à laquelle la question va être immédiatement soumise, ceux qui s'en sont rapportés à la loi provinciale pour leurs licences, se trouveront dans l'impossibilité de continuer leur commerce, parce que des licences, au nombre fixé par la loi fédérale, auront probablement, été accordées à d'autres personnes qui les avaient demandées avant; la loi ne permettant pas d'accorder de nouvelles licences après le 15 mai, il faudra attendre au printemps prochain pour obtenir de nouvelles licences.

Et en outre je dois vous faire observer que l'ajournement des pénalités imposées aux possesseurs des licences provinciales, prescrit par la clause 26 des amendements de l'acte des licences 1883, n'est qu'un ajournement temporaire. Si l'acte fédéral est maintenu, les licences obtenues en vertu de l'acte d'Ontario ne seront d'aucune garantie aux vendeurs de liqueurs qui n'auront pas obtenu leur licence des commissaires fédéraux.

En conséquence du désaveu de l'acte d'Ontario concernant les droits de licence, ceux qui auront obtenu des certificats n'auront qu'à établir, à la satisfaction de l'inspecteur en chef, qu'ils ont ou payé ou offert de payer les droits ordinaires de licences, provinciales ou municipales, pour leur donner droit à une licence en vertu de l'acte fédéral 1883, pourvu toujours qu'ils soient en règle avec toutes les autres clauses de l'acte.

Votre obéissant serviteur, HECTOR McRAE, Inspecteur en chef et secrétaire.

En conséquence du désaveu de l'acte d'Ontario concernant les droits de licence, ceux qui auront obtenu des certificats n'auront qu'à établir, à la satisfaction de l'inspecteur en chef, qu'ils ont ou payé ou offert de payer les droits ordinaires de licences, provinciales ou municipales, pour leur donner droit à une licence en vertu de l'acte fédéral 1883, pourvu toujours qu'ils soient en règle avec toutes les autres clauses de l'acte.

En conséquence du désaveu de l'acte d'Ontario concernant les droits de licence, ceux qui auront obtenu des certificats n'auront qu'à établir, à la satisfaction de l'inspecteur en chef, qu'ils ont ou payé ou offert de payer les droits ordinaires de licences, provinciales ou municipales, pour leur donner droit à une licence en vertu de l'acte fédéral 1883, pourvu toujours qu'ils soient en règle avec toutes les autres clauses de l'acte.

En conséquence du désaveu de l'acte d'Ontario concernant les droits de licence, ceux qui auront obtenu des certificats n'auront qu'à établir, à la satisfaction de l'inspecteur en chef, qu'ils ont ou payé ou offert de payer les droits ordinaires de licences, provinciales ou municipales, pour leur donner droit à une licence en vertu de l'acte fédéral 1883, pourvu toujours qu'ils soient en règle avec toutes les autres clauses de l'acte.

En conséquence du désaveu de l'acte d'Ontario concernant les droits de licence, ceux qui auront obtenu des certificats n'auront qu'à établir, à la satisfaction de l'inspecteur en chef, qu'ils ont ou payé ou offert de payer les droits ordinaires de licences, provinciales ou municipales, pour leur donner droit à une licence en vertu de l'acte fédéral 1883, pourvu toujours qu'ils soient en règle avec toutes les autres clauses de l'acte.

En conséquence du désaveu de l'acte d'Ontario concernant les droits de licence, ceux qui auront obtenu des certificats n'auront qu'à établir, à la satisfaction de l'inspecteur en chef, qu'ils ont ou payé ou offert de payer les droits ordinaires de licences, provinciales ou municipales, pour leur donner droit à une licence en vertu de l'acte fédéral 1883, pourvu toujours qu'ils soient en règle avec toutes les autres clauses de l'acte.

En conséquence du désaveu de l'acte d'Ontario concernant les droits de licence, ceux qui auront obtenu des certificats n'auront qu'à établir, à la satisfaction de l'inspecteur en chef, qu'ils ont ou payé ou offert de payer les droits ordinaires de licences, provinciales ou municipales, pour leur donner droit à une licence en vertu de l'acte fédéral 1883, pourvu toujours qu'ils soient en règle avec toutes les autres clauses de l'acte.

AVIS

Les avis de naissances, décès, et mariages doivent être invariablement payés d'avance. Qu'on ne l'oublie pas. Il nous est impossible d'ouvrir des comptes pour des montants aussi minimes.

PAUL T. C. DUMAIS, Arpenteur de la Puissance et de la Province de Québec.

Explorations et arpentages faits à la demande des propriétaires de limites, de fermes et de terrains miniers, ainsi que plans et journaux d'arpentage (Field Books). Bureau: 25 rue de l'Église, Ottawa.

PAS DE HUMBUG!

La Valéria continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser.

Le dernier témoignage, spontané comme tous ceux qui ont déjà été publiés, vient d'être expédié à MM. Lavolette et Nelson, pharmaciens de Montréal, et agents en gros de cette préparation. Il est de M. Girouard, ex-député de Kent, Nouveau-Brunswick. Le voici.

Boucoteche, N.B., 4 janvier 1884. MM. Lavolette et Nelson, Pharmaciens, Montréal.

Après-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la VALERIA. J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux sont repoussés très épais. Plusieurs fois ayant été témoin que cette pomme m'a donné une nouvelle chevelure désirent en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la VALERIA.

Vous tenez dévoué, G. A. GIROUARD, Ex-député de Kent.

La Valéria a déjà obtenu un dédit immense. Les commandes arrivent de toutes les parties du Canada et des États-Unis. Il n'y a plus lieu de rester chauve avec une pareille découverte.

A vendre chez tous les pharmaciens. En vente chez C. O. Dacier, pharmacien, rue Sussex, Ottawa.

UN AUTRE TÉMOIGNAGE

Montréal, 29 janvier 1884. Monsieur C. D. Giroux, pharmacien, 601, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Monsieur, Je perdais mes cheveux abondamment depuis six mois; rien ne semblait pouvoir en arrêter la chute, car j'avais essayé les unes après les autres toutes les préparations sans obtenir le moindre bon résultat. J'étais aussi chauve qu'on peut le devenir en aussi peu de temps.

Sur votre recommandation, j'essayai la VALERIA; la première boîte a arrêté complètement la chute de mes cheveux; à la seconde ils ont commencé à repousser, et après en avoir eu trois boîtes de VALERIA j'avais une chevelure aussi forte qu'auparavant. C'est un plaisir pour moi de pouvoir vous donner cette faible marque de reconnaissance et je conseille à tous ceux qui auraient le malheur de perdre leurs cheveux de se servir de la VALERIA.

HUBERT LAROSE, No. 624, rue Nct e-Damo ouest, Montréal.

Harmoniums, PIANO, UXBIDGE ET THOMAS, WILLIAMS DE TORONTO.

A VENDRE, CONDITIONS TRÈS FACILES.

R. W. MARTIN & SON, 36 RUE RIDEAU, OTTAWA.

LA COMPAGNIE DU Chemin DE Fer Canadien D Pacifique

RÈGLEMENT DES TERRES La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à \$2.50 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres. Une amputation de \$1.25 à \$3.50 par acre sera faite aux acheteurs qui voudront cultiver: selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES Le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à reprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT: Les acheteurs pour ont payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six p. cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier. Des paiements peuvent être faits en débetures garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces bons peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.

Par ordre du Bureau, CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

Grande Vente à Sacrifice

DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884

AMEUBLEMENTS

Chambre à Coucher Le plus grand assortiment qui ait jamais été offert.

Genre des plus Nouveaux

MAGASIN PALAIS DE MEUBLES, 38 RUE RIDEAU.

JACOB ERRATT.

AMERS CANADIENS Ce trésor des Dyspeptiques guérit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux ou prénataliens, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydroopies et les Rhumatismes.

DIPHTHÉRIE ANTI-DIPHTHÉRITIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge

Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes.

LA DIPHTHÉRIE VAINCUE! Aux ravages de cette maladie terrible et répugnante, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vaine étonnante de ce remède.

Préparé par le DR. N. LACERTE, LEVIS, P. Q.

Prix: 50 cts., la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens.

EN DÉPOT CHEZ ELZEAR ALARIE, 71 Rue Bolton, Ottawa, 6m.

4 janvier 1884. —Faites l'essai de la VALERIA. C'est la meilleure pomme contre la chute des cheveux et la Calvitie. En vente chez C. O. DACIER, Pharmacien, rue St-Jacques.

W. C. VANHORNE, Administrateur-général.

Chemin de Fer Canadien du Pacifique

DIVISION DE L'EST. L'ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT.

Ligne Courte

ENTRE OTTAWA ET MONTRÉAL

Arrangements de printemps, commençant Mercredi, 23 Avril, 1884.

Tableau des heures de trains entre Ottawa et Montréal

LES CÉLÈBRES CHAIRS PALAIS CALUMET, LACHINE ET CARILLON

Trois des plus riches chars en Amérique, sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.

En connection à Montréal avec les trains de chemins de fer pour Québec, Halifax, Saint-Jean, Boston, et tous les points dans la Nouvelle-Angleterre.

Les trains pour L'EST quitteront Ottawa 10.45 a.m.—Train express direct pour Perth, Brockville, Toronto, Detroit, Chicago et tous les points à l'ouest via chemin du Grand Tronc. Aussi pour Utica, Albany, New-York, Buffalo et tous les points à l'ouest via U & B. R. R.

12.25 p.m.—Express du jour pour Pembroke, Chalk River et tous les points du haut Ottawa, se reliant à Chalk Bay avec le train mixte de Sudbury et de toutes les stations intermédiaires.

3.45 p.m.—Trains mixtes de l'après-midi, pour Almonte, Renfrew, Pembroke, Chalk River et toutes les stations intermédiaires, faisant connection à la jonction de Carleton avec les trains mixtes pour Brockville et les stations intermédiaires.

10.30 p.m.—Train express du soir, tous les jours, y compris le dimanche, avec char d'arrêt, pour Perth, Brockville, Toronto, Detroit, Chicago et tous les points de l'ouest via G. T. R.

Pour les billets, le prix du passage, les sièges dans le char-salon, la table des heures et autres informations concernant les passagers, s'adresser au bureau des billets.

36 RUE ELGIN. GEO. W. HIBBARD, Assistant-Agent-Général des Passagers. ARTHUR BAKER, Surintendant-général. W. C. VANHORNE, Administrateur-général.

ABONNEMENT

Payable d'avance, par do de qu do do un Edt. Hebdomadaire.

LA SOCIÉTÉ

LE CA

Ottawa et Hu

LETTRE E

Sa Sainteté

(Su

Il importe so

faire remarquer

nements donnés

sagesse de Nos

Leurs prévoyants

solicitudes n'eu

toujours le succ

qu'il faut attrib

mulation et à l'ast

engagés dans cet

se, soit à l'impru

ceux qui auraient

l'intérêt le plus d

ler attentivement

que, dans l'espac

qui, la secte des

fait d'incroyables

ployant à la fois l'

elle a envahi tous

hiérarchie sociale

prendre au sein de

une puissance qui

que à la souverai

rapide et formidab

précisément résult

pour l'autorité des

salut public, les

Prédécesseurs av

temps prévus. On